



L'eau au coeur du changement :
Accélérer pour atteindre
les Objectifs de
Développement Durable

Campagne de sensibilisation aux conséquences de l'usage des phytosanitaires



Naturama – 2013/2017

La fondation Terre d'Initiatives Solidaires (TIS) est la fondation d'entreprise régionale de SUEZ pour la région Auvergne Rhône Alpes. Lancée en janvier 2012, elle accompagne des institutions et des associations qui agissent en faveur d'une **plus grande solidarité entre les hommes, les générations, les territoires**, et qui œuvrent **en faveur de la préservation de l'environnement**, sous l'angle de la préservation et du développement de la ressource.

A ce jour, elle a accompagné plus de 70 projets sur les thématiques telles que le respect de l'environnement, le développement des territoires, la prise en compte du social et du sociétal, la coopération internationale.

Depuis 2013, la fondation soutient étroitement l'association **Naturama** dans sa démarche de **lutte contre les produits phytosanitaires** et d'adoption de **pratiques de jardinage respectueuses de la nature**.

Cette mission s'inscrit dans :

l'ODD 6 (Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau),

cible 6.3 (D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses...), ainsi que la **cible 6.a** (Appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement).

L'action du Naturama s'est concentrée en 2013 sur la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation aux **conséquences de l'usage des phytosanitaires** sur le territoire du Syndicat Intercommunal du SMAGGA (10 communes) pilotant le contrat de rivière du Garon, affluent direct du Rhône. L'association a organisé des débats publics avec les habitants pour proposer ensuite des « *Bonnes Pratiques* » auprès des acteurs du territoire : habitants, collectivités, producteurs locaux. Ces bonnes pratiques ont fait l'objet d'un guide de 24 pages édités à 5000 exemplaires.

Les jardiniers amateurs font partie des utilisateurs de pesticides. Ils achètent leur traitement chimique en jardinerie. L'entretien de leur parcelle peut parfois être effectué par des sociétés privées d'espaces verts. **Améliorer la qualité des eaux des rivières passe par une sensibilisation des professionnels, distributeurs ou utilisateurs de produits phytosanitaires, et par un changement de comportement chez les jardiniers amateurs.**

C'est pourquoi, en 2015 et 2016, Naturama s'associe avec l'association Rivière Rhône-Alpes pour étendre l'opération à l'ensemble du territoire Rhône Alpes avec des critères de sélection engageants pour les contrats de rivière et pour les communes. Leur action s'est déployée sur les contrats de rivière de Brévenne Turdine, du pays de l'Herbasse et celui des 4 vallées (Isère).

Plusieurs opérations ont été menées : des enquêtes auprès d'une centaine de jardiniers amateurs pour connaître leurs représentations, leurs pratiques, la diffusion de guides de bonnes pratiques, la réalisation d'un film avec des interviews de jardiniers amateurs projeté lors des réunions débat...

Ce projet né de la volonté d'une association s'inscrit dans la campagne nationale Ecophyto 2018, ce qui a fourni un levier non négligeable pour mobiliser des partenaires financiers en particulier la fondation TIS, l'Agence de l'Eau RMC, et les communes concernées.

L'objectif de la démarche est bien de parvenir à un changement profond des comportements en **partageant des pratiques, des points de vue et en se confrontant à des expériences d'autres jardiniers** notamment lors des débats publics. Chacun a pu être **écouté, valorisé : c'est le préalable pour une modification en profondeur de nos comportements.**